

**Municipalité de la Commune
d'Arzier-Le Muids**

**Préavis No 16/2025
Au Conseil communal**

Budget 2026

Délégué municipal

M. Nicolas Ray

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Conformément aux dispositions :

1. de l'article 4 de la loi sur les communes du 28 février 1956,
2. de l'article 82 du règlement du Conseil communal ,
3. des articles 4 et 5 du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979,

la Municipalité soumet le budget 2026 à votre approbation. Il a été approuvé par la Municipalité le 29 octobre 2025 et tient compte des informations disponibles à cette date.

2. Passage au modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Comme déjà mentionné ces dernières années, la Municipalité vous présente le budget 2026 selon le nouveau modèle comptable harmonisé 2 (ci-après « MCH2 »). Les quelques paragraphes ci-dessous résument les principes et changements qu'impliquent cette transition.

Présentation du modèle

Le modèle MCH2 a été approuvé par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF) en 2008, avec, comme recommandation, de le déployer dans les 10 ans à l'ensemble des collectivités publiques suisses. Si le canton de Vaud a déjà adopté ce modèle depuis plusieurs années, ce n'est qu'en 2023 que le Règlement sur la comptabilité des communes¹ a été modifié afin de permettre aux communes vaudoises de le mettre en place.

Selon le « Manuel MCH2 »², le passage au MCH2 engendre les nouveautés principales suivantes pour les communes vaudoises :

- un plan comptable, une classification par nature et une classification fonctionnelle (cette dernière remplaçant l'ancienne classification administrative), plus détaillées et harmonisées avec celles de la Confédération, des cantons et des autres communes ;
- un compte de résultats à deux niveaux, faisant notamment la distinction entre résultat opérationnel et résultat lié à des charges et des revenus de nature extraordinaire ;
- Un compte des investissements et un tableau des flux de trésorerie pour toutes les communes ;
- Une comptabilisation des immobilisations conforme aux durées d'utilisation économique ;
- Une annexe aux comptes nettement enrichie contenant, entre autres, un tableau des titres et participations, un tableau sur l'état du capital propre et un tableau des immobilisations.

Globalement, MCH2 reflète une approche différente de la comptabilité d'une commune en faisant une distinction entre les activités « fondamentales » telles que l'administration, la voirie, les écoles, la police, etc. (considérées comme les activités d'exploitations) et les activités connexes qui sont liées en particulier au patrimoine financier telles que la location de bâtiments ou de terrains, la vente de chaleur ou le déneigement de chemins privés (activités financières).

¹ Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom, BLV 175.31.1)

² « [MANUEL MCH2 - Principes et composantes du modèle comptable pour les communes vaudoises](#) », DGAIC juillet 2022 (mise à jour juillet 2025)

Principe de présentation des comptes

Les principes de gestion et de comptabilité sur lesquels les finances communales doivent être gérées³ n'ont pas changé avec ce nouveau modèle et restent identiques. En particulier, le principe fondamental de présentation des comptes doit « donner une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales »⁴.

La mise en place de MCH2 renforce ce principe par rapport au modèle précédent sur les points suivants :

- la durée des amortissements doit se conformer à la durée d'utilisation et ne peut plus être déterminée au cas par cas ;
- les amortissements supplémentaires et attributions au préfinancement doivent être pratiqués de manière uniforme et transparente, sur la base de règlements approuvés par le Conseil communal ;
- les comptes doivent présenter le résultat de façon échelonnée, avec un résultat opérationnel et un résultat extraordinaire ;
- les comptes doivent pouvoir être comparables à la fois entre différentes entités et à travers le temps.

À noter que le canton de Vaud a décidé de déroger, pour les communes, à deux dispositions pourtant présentes dans les spécifications MCH2 :

- les communes ne sont pas autorisées à constituer des provisions ;
- le patrimoine financier communal ne doit pas être réévalué à sa valeur vénale lors du passage à MCH2.

Afin de limiter l'impact du changement, plusieurs de ces points sont déjà appliqués depuis quelques années au sein de notre commune. C'est en particulier le cas pour la présentation échelonnée des comptes (depuis 2022) et la durée fixe des amortissements (dès 2024).

Plan de comptes par nature

Tout comme c'était déjà le cas sous MCH1, le nouveau plan comptable fournit une classification pour présenter le bilan (rubriques 10 à 19 et 20 à 29), le compte de résultats (ancien compte de fonctionnement, rubriques 30 à 39 et 40 et 49) et le compte des investissements (rubriques 50 à 59 et 60 à 69). Cette classification est obligatoire et ne peut être modifiée ; elle peut toutefois être étendue au besoin.

La classification par nature est considérablement modifiée entre les deux plans comptables ; en ce qui concerne le compte de résultats, seules les natures 30 (Charges de personnel), 40 (Revenus fiscaux) et 41 (Patentes, concessions) restant approximativement comparables.

Malgré ces nombreuses différences, la Municipalité a souhaité présenter, en page 6 du présent préavis, un tableau comparatif par nature entre les versions 2026 et 2025 du budget, ainsi qu'avec les comptes 2024.

Plan de comptes par fonction

Dans le cadre de MCH1, les comptes étaient regroupés par « dicastères », notion relativement floue qui pouvait mélanger des fonctions (Conseil communal) ou des services (bâtiments). En MCH2, ce plan

³ Articles 2 et 3 RCom

⁴ Article 3, alinéa 1, RCom

de comptes est remplacé par une classification dite « fonctionnelle », uniquement par domaine d'activités qui est, comme pour les natures, obligatoire et non modifiable , mais extensible.

La nouvelle classification fonctionnelle décrite par MCH2 est la suivante :

Fonction	Désignation
0	Administration générale (législatif, exécutif et services généraux)
1	Ordre et sécurité publique (police, questions juridiques, service du feu, défense)
2	Formation (scolarité, accueil de jour)
3	Culture, sport et loisirs, églises
4	Santé
5	Prévoyance sociale
6	Trafic et télécommunications
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire (eaux, déchets, ...)
8	Économie publique (agriculture, sylviculture, tourisme, énergies)
9	Finances et impôts (péréquations, redistributions,...)

Afin d'aider les membres du Conseil communal à travailler sur cette nouvelle présentation du budget, un fichier Excel a été mis à disposition dans l'intranet communal qui permet d'établir, tant que faire se peut, la correspondance entre les dicastères MCH1 et les fonctions MCH2 pour le plan comptable communal.

Comparaisons MCH1 – MCH2

Comme c'était déjà le cas en MCH1, chaque compte MCH2 est représenté sous une double classification de nature et de fonction. À titre d'exemple, le salaire du personnel (nature 3010 *Salaire du personnel administratif et d'exploitation*) s'occupant de la station d'épuration (fonction 7200 *Traitements des eaux usées*) sera comptabilisé par le biais du compte 7200.3010 *Salaire du personnel administratif et d'exploitation*.

Malheureusement, comme mentionné plus haut, ni les natures ni les fonctions ne peuvent être comparées ; c'est naturellement encore moins le cas lorsque l'on s'intéresse aux comptes eux-mêmes.

Comme le précise le manuel MCH2 : « Pour un compte [MCH1], il peut y avoir potentiellement plusieurs comptes correspondants sous MCH2. De la même manière, un compte MCH2 peut avoir plusieurs correspondances [MCH1]. Lors de la conversion vers le MCH2 de comptes tenus avec le [MCH1], il sera parfois nécessaire de prévoir des clés de répartition afin de s'éviter un retraitement pièce par pièce. »⁵.

De fait, par rapport au budget 2025, certains comptes ont été ventilés par fonction voire nature, d'autres regroupés et, finalement certains supprimés.

⁵ Manuel MCH2, op. cit. page 10

À titre d'exemple, on citera la gestion des bâtiments communaux qui, précédemment, étaient tous regroupés sous le dicastère 35 et qui se retrouvent maintenant dans les fonctions :

- 0 pour le bâtiment communal et la salle communale ;
- 2 pour le CCS et la salle de gymnastique (CCS) ;
- 3 pour le temple ;
- 8 pour les chalets d'alpages et le CCE ;
- 9 pour les bâtiments du patrimoine financier (Granges 6, Ancienne école de Le Muids et Bâticom).

Cette quasi-impossibilité de comparaison a été largement rapportée par les communes pilotes lors des premières présentations du budget 2024 : les heures passées à tenter de réconcilier l'ancien et le nouveau plan n'ont pas permis de répondre aux interrogations des Conseils communaux, raison pour laquelle une recommandation a été émise de ne pas présenter de comparatif pour la première année de budget présentée sous MCH2.

La Municipalité a rapidement pris la décision de suivre cette recommandation, raison pour laquelle la brochure du budget jointe au présent préavis ne présente pas les traditionnelles colonnes comparatives avec le budget de l'année précédente et le dernier exercice comptable bouclé.

Pour les membres du Conseil communal qui le souhaiteraient, tant les montants par nature que le total général des charges et des revenus avant prélèvements et attributions au fonds peuvent toutefois être comparés avec le budget 2025.

Processus d'établissement du budget communal 2026

À la suite d'une phase pilote menée par quelques communes en 2024, le modèle MCH2 et ses directives ont été modifiées en 2025 afin de permettre à l'ensemble des collectivités publiques vaudoises (communes, associations de communes, ententes, fondations de droit public, ...) de migrer à leur tour d'ici 2027.

La Municipalité d'Arzier-Le Muids a pris la décision de procéder à cette migration dans le cadre du budget 2026 afin d'assurer que, pour la prochaine législature, seul le modèle MCH2 soit en vigueur (sachant que les comptes 2025 seront encore traités dans le cadre de la présente législature).

L'élaboration du budget 2026 a été, dans un premier temps, réalisé par les chefs de service en utilisant l'ancien plan MCH1 pour s'assurer que les montants prévus – en particulier pour les comptes sous gestion – correspondaient à ceux des années précédentes et qu'aucune dépense n'était oubliée ou comptée à double.

Ce travail terminé, l'ensemble des comptes ont été convertis en une seule fois sous le nouveau plan MCH2 en vérifiant que les totaux correspondaient bien. À partir de ce moment, seule la version MCH2 a été utilisée.

Enfin, la version finalisée du budget a fait l'objet d'une relecture des chefs de service ainsi que des membres de la Municipalité, permettant ainsi de mettre le doigt sur quelques oublis ou duplicatas inévitables dans le cadre de ce processus totalement exceptionnel.

3. Compte de résultat (fonctionnement)

Compte de résultat	Nature	Budget 2026	Budget 2025	Variation	Comptes 2024
			Amendé		
Charges de personnel	30	-2'855'899	-2'863'978	8'079	-2'717'223
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	31	-4'149'785	-3'844'771	-305'014	-3'092'213
<i>Intérêts passifs</i>	32	0	-92'853	92'853	-89'395
Amortissements du patrimoine administratif	33	-949'683	-1'121'825	172'142	-810'835
<i>Remboursement, participations et subventions</i>	35	0	10'192'772	10'192'772	11'185'642
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35	-308'191	0	-308'191	0
<i>Aides et subventions</i>	36	0	-1'534'085	1'534'085	-1'308'640
Charges de transfert	36	11'576'752	0	11'576'752	0
Subventions redistribuées	37	0	0	0	0
<i>Imputations internes</i>	39	-903'718	-700'705	-203'013	-693'291
Total des charges d'exploitation		20'744'029	20'350'990	-393'039	19'897'240
Revenus fiscaux	40	13'549'250	13'469'500	79'750	13'081'675
Patentes, concessions	41	65'250	75'200	-9'950	84'432
<i>Revenus du patrimoine</i>	42	0	1'325'076	-1'325'076	1'201'959
Taxes et redevances	42	2'721'073	0	2'721'073	0
<i>Taxes, émoluments, produits des ventes</i>	43	0	2'837'803	-2'837'803	3'497'692
Revenus divers	43	0	0	0	0
<i>Parts aux recettes cantonales</i>	44	0	561'800	-561'800	695'745
<i>Participation, remb. collectivités publiques</i>	45	0	991'140	-991'140	2'829'484
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45	887'159	0	887'159	0
<i>Autres participations et subventions</i>	46	0	74'360	-74'360	70'732
Revenus des transferts	46	1'920'605	0	1'920'605	0
Subventions à redistribuer	47	0	0	0	0
<i>Imputations internes</i>	49	903'718	700'705	203'013	693'291
Total des revenus d'exploitation		20'047'055	20'035'584	11'471	22'155'010
Résultat provenant des activités d'exploitation		-696'974	-315'405	-381'568	2'257'771
Charges financières	34	-155'672	0	-155'672	0
Revenus financiers	44	583'586	0	583'586	0
Résultat financier		427'914	0	427'914	0
Résultat opérationnel		-269'060	-315'405	46'345	2'257'771
Charges extraordinaires	38	0	0	0	0
<i>Attributions aux fonds de rénovation et financements spéciaux</i>	38	0	-288'682	288'682	-2'508'761
<i>Amortissements supplémentaires</i>	332	0	0	0	-91'739
Revenus extraordinaires	48	0	0	0	0
<i>Prélèvements aux fonds et financements spéciaux</i>	48	0	570'753	-570'753	397'095
Excédent de charges - / revenus budget, comptes		-269'060	-33'334	-235'726	54'366

4. Principales remarques générales

Malgré la surveillance appliquée par la Municipalité afin de garder un résultat au plus près des années précédentes, vous pouvez constater, à la lecture du tableau de la page précédente, une augmentation totale des charges (avant amortissements et attributions/prélèvements aux fonds) de CHF 532'622 par rapport à 2025. À la suite des attributions et prélèvements aux fonds, le budget 2026 présente un excédent de charges de CHF 269'060.--.

La Municipalité tient à relever quelques points qui expliquent en particulier ces valeurs.

Personnel communal

Lors de la présentation du budget 2025, un travail préparatoire avait été effectué afin de répartir les ressources humaines dans les futures fonctions MCH2. C'était en particulier le cas avec la séparation de la Bourse de l'Administration générale. Cette opération permet une comparaison simple des ETP (équivalents temps-pleins) par fonction entre les deux années :

Budget	2025	2026	Variation
Administration générale	2.80	2.80	-
Bâtiments divers	6.10	6.10	-
Bibliothèque	0.40	0.40	-
Bourse	2.80	1.95	-0.85
Cantine	1.76	1.76	-
Contrôle des habitants	1.60	1.60	-
Eaux	2.00	2.00	-
Forêt	4.60	4.50	-0.10
Jardin d'enfants	1.19	0.00	-1.19
Routes	3.00	2.00	-1.00
	26.25	23.11	-3.14

Comme on le voit, la différence majeure prévue pour le personnel communal réside dans la disparition du jardin d'enfants, déjà acté depuis la rentrée scolaire 2025.

Impact du CSI Le Bix

La Municipalité a déjà largement fait part de ses estimations concernant les coûts supplémentaires prévisibles suite au début de l'exploitation du CSI Le Bix par l'AISGE. De fait, après réception du budget final de cette intercommunale, les charges supplémentaires prévues pour notre commune se montent à CHF 275'000.

Autofinancement des comptes affectés

Dès 2026, la situation des comptes affectés va devenir particulièrement sensible, ceci principalement au vu du manque de revenus, à savoir :

- 1) Perte sur l'approvisionnement en eau CHF 233'198
- 2) Perte sur le traitement des eaux usées CHF 440'914
- 3) Perte sur la gestion des déchets urbains CHF 66'550

Le résultat est réduit grâce à l'obligation légale d'équilibrer ces comptes. Malheureusement, il n'existe plus de réserve ni pour les déchets, ni pour le traitement des eaux usées (au bouclage 2026 pour ce dernier).

Depuis plusieurs années, le législateur oblige les communes à revoir leurs principes de taxation pour tous les comptes affectés par une ou plusieurs taxes (principes de l'utilisateur payeur). Par le biais de cette nouvelle méthode comptable l'obligation est actée.

Elle aura pour effet probable de forcer une révision des taxes affectées. Les coûts d'exploitation de ces services ne peuvent en effet plus être réduits sans préjudice le bon fonctionnement du service et les prestations fournies à la population.

5. Conclusion

En conclusion, au vu de ce qui précède la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ARZIER - LE MUIDS

Vu le préavis municipal n° 16/2025 relatif au budget 2026

Vu le rapport de la commission des finances

Où les conclusions de la commission précitée

Attendu que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

d'adopter le préavis municipal n° 16/2025 relatif au budget 2026 présentant un excédent de charges de CHF 269'060.--.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 29 octobre 2025, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

La Syndique

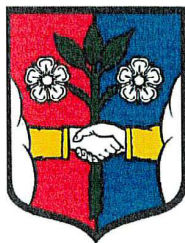
Louise Schweizer

Au nom de la Municipalité



Le Secrétaire

Quentin Pommaz



Commune d'Arzier-Le Muids

Annexe au préavis n° 16 / 2025

Budget 2026

BUDGET 2026

	Page
Plan comptable par fonction MCH2-MCH1	3-4
Tableau des charges et revenus par nature versus budget 2025 et comptes 2024	5-10
Tableau des charges et revenus par fonction, nature a deux positions	11-17
Autofinancement versus budget 2025 et comptes 2024, historique 2004 à 2024	18-19
Tableau des emprunts et intérêts	20
Tableau d'intention des investissements	21

MCH2	Description du compte (MCH2)	Municipal	MCH1
01100	Legislatif - Conseil communal	LSC	101
01200	Exécutif - Municipalité	LSC	102
02200	Administration générale	LSC	11
02290	Services généraux, autres	LSC	11.319
32900	Culture, non ment, manifestations	LSC	1402
32901	Culture, non ment, dons	LSC	1403
57200	Aide économique (don sacs taxés)	NRA	1403
62990	Transports publics (CFF)	LSC	1404
76100	Protection de l'air et climat (PECC)	NRA	1407
32100	Bibliothèque	LSC	1504
84000	Tourisme - Taxe de séjour	FGU	1602
84001	Tourisme - Naturando	FGU	1604
34102	Subventions piscine	LSC	17
34110	Subventions sportives	LSC	17
62900	Transports publics régionaux	LSC	18
02230	Informatique et télécommunication	NRA	19
02100	Service des finances	NRA	20
91000	Impôts	NRA	21
95000	Parts aux revenus des cantons et concordats, RFFA, gains immob, frontaliers	NRA	21
87100	Electricité	NRA	22
93000	Péréquation financière et compensation des charges	NRA	22
96900	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs - Frais bancaires	NRA	22.321
96100	Intérêts passifs	NRA	22.3223
87900	Energie non ment. (RE photovolt)	PES	22.43
97100	Redistributions liées à la taxe CO2	LSC	22.4419
02902	Terrains agricoles	PES	31
85000	Industrie, artisanat, commerces	PES	31
82000	Sylviculture	FGU	3201
82001	Sylviculture - CCE	PES	3201
81800	Economie alpestre	PES	3202
81810	Paturâges	PES	3203
16200	Abris PC	PES	3500
21700	Bâtiments scolaires (CCS)	PES	3500
96301	Immeuble du patrimoine financier - Grange 6	PES	3501
96300	Immeuble du patrimoine financier - Ancienne Poste 8	PES	3502
02900	Rue du Village 22	PES	3503
96302	Immeuble du patrimoine financier - Pré-Morlot 1	PES	3504
96303	Immeuble du patrimoine financier - Auberge	PES	3505
21800	Accueil de jour (CCM)	PES	3507
35001	Eglise et aff religieuse (La Cure)	PES	3508
77900	Protection de l'environnement, non ment	PES	3595
16100	Stand de tir	PES	3596
35000	Eglise et subv paroisses	PES / LSC	3597
02901	Batiments divers	PES	3599
71010	Fontaines publiques	FGU	3599
21802	Accueil de jour (Bâtiments)	LSC	36
79000	Aménagement du territoire,urbanisme et police des constructions	DBE	42

MCH2	Description du compte (MCH2)	Municipal	MCH1
61500	Routes communales et cantonales	FGU	43
61510	Place de stationnement (CCS)	FGU	43
71010	Fontaines publiques	FGU	44
34200	Parcs et promenades (espaces verts)	DBE	44
77100	Cimetières	DBE	44
73000	Gestion des déchets urbains (sac taxé)	NRA	451
73001	Gestion des déchets urbains (déchetterie)	NRA	452
73010	Gestion des déchets non urbains	NRA	453
72000	Traitements des eaux usées	FGU	46
74100	Correction de cours d'eau	FGU	46
74200	Ouvrage de protection, autres	FGU	46
21801	Accueil de jour (Cantine)	LSC	511
43300	Service médical des écoles (Clinique dentaire)	LSC	56
35000	Subventions paroisses	LSC	58
11110	Parts aux cantons et concordats (facture policière)	NRA	60.35
02210	Contrôle des habitants	LSC	62
43200	Lutte contre les maladies et autre	LSC	63
77100	Crématoires	DBE	64
15000	Service du feu	DBE	65
21802	Accueil de jour (FAJE/UAPE/GA)	LSC	710.35
57100	Aide sociale et domaine de l'asile (ARAS)	NRA	710.36
93001	Péréquation financière et compensation des charges aux cantons et concordats, PCS	NRA	72
74100	Correction de cours d'eau	FGU	81
74200	Ouvrage de protection, autres	FGU	81
71000	Approvisionnement en eau	FGU	81
87300	Energie non électrique (Càd)	PES	84

BUDGET 2026 - TABLEAU DES CHARGES ET REVENUS PAR NATURE VERSUS BUDGET 2025, COMPTES 2024

	Budget 2026	Budget 2025 <i>amendé</i>	Variation	Comptes 2024
3 CHARGES	20'899'700.41	20'639'671.53	260'028.88	22'497'739.54
30 CHARGES DE PERSONNEL	2'855'899.00	2'863'978.00	-8'079.00	2'717'223.14
300 Autorités et commissions	248'054.00	19'000.00	229'054.00	17'155.00
301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	2'094'147.00	2'316'934.00	-222'787.00	2'223'415.05
303 <i>Assurances sociales</i>	0.00	210'671.00	-210'671.00	202'808.70
303 Travailleur-euse-s temporaires	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00
304 <i>Caisse de pensions et prévoyance</i>	0.00	167'814.00	-167'814.00	159'420.05
305 <i>Assurances accidents et maladie</i>	0.00	60'419.00	-60'419.00	63'355.75
305 Cotisations patronales	462'498.00	0.00	462'498.00	0.00
306 <i>Indemnisation et remboursement de frais</i>	0.00	46'100.00	-46'100.00	34'506.91
308 <i>Personnel intérimaire</i>	0.00	5'000.00	-5'000.00	3'440.00
309 <i>Autres charges des autorités et du personnel</i>	0.00	38'040.00	-38'040.00	13'121.68
309 Autres charges de personnel	46'200.00	0.00	46'200.00	0.00
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	4'149'785.00	3'844'771.43	305'013.57	3'092'212.52
310 <i>Imprimés et fournitures de bureau</i>	0.00	43'470.00	-43'470.00	38'480.05
310 Charges de matières et de marchandises	495'985.00	0.00	495'985.00	0.00
311 <i>Achats de mobilier, matériel, machines, véhicules</i>	0.00	254'250.00	-254'250.00	226'823.87
311 Immobilisations n'étant pas portées à l'actif	106'400.00	0.00	106'400.00	0.00
312 <i>Achats d'eau, d'énergie, de combustibles</i>	0.00	398'470.00	-398'470.00	409'785.17
312 Alimentation et élimination des biens-fonds, PA (patrimoine administratif)	254'280.00	0.00	254'280.00	0.00
313 <i>Autres fournitures et marchandises</i>	0.00	102'355.00	-102'355.00	75'212.76
313 Prestations de services de tiers	1'436'485.00	0.00	1'436'485.00	0.00
314 <i>Entretien des immeubles, routes et territoire</i>	0.00	1'184'000.00	-1'184'000.00	869'128.73

BUDGET 2026 - TABLEAU DES CHARGES ET REVENUS PAR NATURE VERSUS BUDGET 2025, COMPTES 2024

	Budget 2026	Budget 2025 <i>amendé</i>	Variation	Comptes 2024
314 Gros entretien et entretien courant	1'042'750.00	0.00	1'042'750.00	0.00
315 <i>Entretien d'objets mobiliers et d'instal. techn.</i>	0.00	115'681.00	-115'681.00	86'783.89
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporeles	115'947.00	0.00	115'947.00	0.00
316 <i>Loyers, fermages et redevances d'utilisation</i>	0.00	229'093.43	-229'093.43	206'859.48
316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	120'315.00	0.00	120'315.00	0.00
317 <i>Réceptions et manifestations</i>	0.00	57'400.00	-57'400.00	42'492.20
317 Remboursement de frais	377'623.00	0.00	377'623.00	0.00
318 <i>Honoraires et prestations de services</i>	0.00	1'334'695.00	-1'334'695.00	1'007'341.70
318 Réévaluations sur créances	200'000.00	0.00	200'000.00	0.00
319 <i>Impôts, taxes, cotisations et frais divers</i>	0.00	125'357.00	-125'357.00	129'304.67
32 INTERETS PASSIFS	0.00	92'852.89	-92'852.89	89'395.49
321 <i>Intérêts des dettes à court terme</i>	0.00	4'100.00	-4'100.00	3'790.19
322 <i>Intérêts des dettes à moyen et long terme</i>	0.00	88'752.89	-88'752.89	85'605.30
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	949'683.49	1'121'825.30	-172'141.81	902'573.73
330 <i>Amortissements du patrimoine financier</i>	0.00	217'925.24	-217'925.24	76'903.98
330 Amortissements obligatoires du patrimoine admin.	949'683.49	903'900.06	45'783.43	733'930.85
332 <i>Autres amortissements du patrimoine admin.</i>	0.00	0.00	0.00	91'738.90
34 CHARGES FINANCIERES	155'671.87	0.00	155'671.87	0.00
340 Charges d'intérêts	74'645.84	0.00	74'645.84	0.00
342 Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	2'320.00	0.00	2'320.00	0.00
343 Charges pour biens-fonds PF (patrimoine financier)	60'160.00	0.00	60'160.00	0.00
344 Réévaluations (moins-values) et amortissements d'immobilisations PF	18'546.03	0.00	18'546.03	0.00

BUDGET 2026 - TABLEAU DES CHARGES ET REVENUS PAR NATURE VERSUS BUDGET 2025, COMPTES 2024

	Budget 2026	Budget 2025 <i>amendé</i>	Variation	Comptes 2024
35 REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUVENTIONS	0.00	10'192'772.20	-10'192'772.20	11'185'641.91
351 Canton	0.00	3'445'988.20	-3'445'988.20	4'512'221.00
352 Communes et associations de communes	0.00	6'746'784.00	-6'746'784.00	6'673'420.91
35 ATTRIBUTION AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	308'190.94	0.00	308'190.94	0.00
351 Attribution aux fonds et financements spéciaux	308'190.94	0.00	308'190.94	0.00
36 AIDES ET SUBVENTIONS	0.00	1'534'084.88	-1'534'084.88	1'308'640.44
365 Aides, subventions à des institutions privées	0.00	1'275'685.88	-1'275'685.88	1'009'107.93
366 Aides individuelles	0.00	258'399.00	-258'399.00	299'532.51
36 CHARGES DE TRANSFERTS	11'576'752.41	0.00	11'576'752.41	0.00
360 Parts des revenus destinés à des tiers	223'236.00	0.00	223'236.00	0.00
361 Parts à des collectivités publiques	3'825'403.41	0.00	3'825'403.41	0.00
362 Péréquation financière et compensation des charges	6'613'401.00	0.00	6'613'401.00	0.00
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	914'712.00	0.00	914'712.00	0.00
38 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	0.00	288'681.83	-288'681.83	2'508'760.94
380 Attribution aux fonds de réserve et de renouvel.	0.00	284'101.83	-284'101.83	1'864'101.85
381 Attribution aux financements spéciaux	0.00	4'580.00	-4'580.00	644'659.09
39 IMPUTATIONS INTERNES	903'717.70	700'705.00	203'012.70	693'291.37
390 Imputations internes	0.00	700'705.00	-700'705.00	693'291.37
391 Imputations internes pour prestations de services	706'118.00	0.00	706'118.00	0.00
392 Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	113'418.86	0.00	113'418.86	0.00
393 Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	12'335.00	0.00	12'335.00	0.00
394 Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	71'845.84	0.00	71'845.84	0.00

BUDGET 2026 - TABLEAU DES CHARGES ET REVENUS PAR NATURE VERSUS BUDGET 2025, COMPTES 2024				
	Budget 2026	Budget 2025 <i>amendé</i>	Variation	Comptes 2024
4 REVENUS	20'630'640.43	20'606'337.67	24'302.76	22'552'105.87
40 REVENUS FISCAUX	13'549'250.00	13'469'500.00	79'750.00	13'081'675.11
400 <i>Impôts sur le revenu la fortune et impôt personnel</i>	0.00	11'175'500.00	-11'175'500.00	11'122'121.87
400 Impôts directs, personnes physiques	11'306'250.00	0.00	11'306'250.00	0.00
401 <i>Impôts sur le bénéfice net et le capital des PM</i>	0.00	100'000.00	-100'000.00	95'089.35
401 Impôts directs, personnes morales	100'000.00	0.00	100'000.00	0.00
402 <i>Impôts foncier</i>	0.00	1'346'000.00	-1'346'000.00	1'367'412.25
402 Autres impôts directs	2'129'000.00	0.00	2'129'000.00	0.00
403 Impôts sur la propriété et sur les charges	14'000.00	0.00	14'000.00	0.00
404 <i>Droits de mutation</i>	0.00	700'000.00	-700'000.00	389'048.45
405 <i>Impôts sur les successions et donations</i>	0.00	100'000.00	-100'000.00	44'395.10
406 <i>Impôts et taxes sur la possession et la dépense</i>	0.00	36'000.00	-36'000.00	36'951.80
409 <i>Impôts récupérés après défalcation</i>	0.00	12'000.00	-12'000.00	26'656.29
41 PATENTES ET CONCESSIONS	65'250.00	75'200.00	-9'950.00	84'432.45
410 <i>Patentes</i>	0.00	5'200.00	-5'200.00	5'983.35
411 <i>Concessions</i>	0.00	70'000.00	-70'000.00	78'449.10
412 <i>Concessions</i>	65'250.00	0.00	65'250.00	0.00
42 TAXES ET REDEVANCES	2'721'073.00	1'325'076.36	1'395'996.64	1'201'959.21
421 Emoluments pour actes administratifs	116'000.00	0.00	116'000.00	0.00
422 <i>Revenus des capitaux du patrimoine financier</i>	0.00	85'000.00	-85'000.00	149'426.15
423 <i>Revenus des immeubles du patrimoine financier</i>	0.00	238'280.05	-238'280.05	145'855.90
424 Taxes d'utilisation et prestations de services	1'536'070.00	0.00	1'536'070.00	0.00
425 Recettes des ventes	545'450.00	0.00	545'450.00	0.00

BUDGET 2026 - TABLEAU DES CHARGES ET REVENUS PAR NATURE VERSUS BUDGET 2025, COMPTES 2024

	Budget 2026	Budget 2025 <i>amendé</i>	Variation	Comptes 2024
426 Remboursements et prestations de services	523'253.00	0.00	523'253.00	0.00
427 Revenus immeubles du patrimoine admin.	0.00	1'001'796.31	-1'001'796.31	906'677.16
426 Amendes	300.00	0.00	300.00	0.00
43 TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	0.00	2'837'803.00	-2'837'803.00	3'497'692.21
430 Taxes légales de remplacement	0.00	0.00	0.00	0.00
431 Emoluments	0.00	116'500.00	-116'500.00	76'759.35
432 Recettes pour des soins médicaux et dentaires	0.00	700.00	-700.00	573.65
433 Ecologie	0.00	295'800.00	-295'800.00	259'854.50
434 Taxes de raccordement et d'utilisation	0.00	1'039'500.00	-1'039'500.00	1'732'506.80
435 Ventes et prestations de service	0.00	1'324'865.00	-1'324'865.00	1'178'034.46
436 Remboursements de tiers	0.00	38'390.00	-38'390.00	194'427.89
437 Amendes	0.00	300.00	-300.00	437.85
439 Autres recettes	0.00	21'748.00	-21'748.00	55'097.71
44 PARTS AUX RECETTES CANTONALES SANS AFFECTATION	0.00	561'800.00	-561'800.00	695'744.65
441 Parts aux recettes cantonales	0.00	561'800.00	-561'800.00	695'744.65
444 Autres contributions cantonales	0.00	0.00	0.00	0.00
44 REVENUS FINANCIERS	583'585.50	0.00	583'585.50	0.00
440 Revenus des intérêts	55'000.00	0.00	55'000.00	0.00
443 Produits des immeubles du PF	280'375.00	0.00	280'375.00	0.00
447 Produits des immeubles du PA	248'210.50	0.00	248'210.50	0.00
45 PARTICIPATION, REMB. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	0.00	991'140.00	-991'140.00	2'829'483.58
451 Canton	0.00	200'320.00	-200'320.00	948'466.83
452 Communes et associations de communes	0.00	790'820.00	-790'820.00	1'881'016.75

BUDGET 2026 - TABLEAU DES CHARGES ET REVENUS PAR NATURE VERSUS BUDGET 2025, COMPTES 2024				
	Budget 2026	Budget 2025 <i>amendé</i>	Variation	Comptes 2024
45 PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	887'158.78	0.00	887'158.78	0.00
451 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	887'158.78	0.00	887'158.78	0.00
46 AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	0.00	74'360.00	-74'360.00	70'731.88
465 Participation et subvention de tiers	0.00	74'360.00	-74'360.00	70'731.88
469 Dons et legs	0.00	0.00	0.00	0.00
46 REVENUS DE TRANSFERTS	1'920'605.45	0.00	1'920'605.45	0.00
460 Part de revenus	601'690.45	0.00	601'690.45	0.00
461 Dédommagements des collectivités locales	644'370.00	0.00	644'370.00	0.00
462 Péréquation financière et compensation des charges	660'845.00	0.00	660'845.00	0.00
463 Subventions de collectivités et de tiers	12'300.00	0.00	12'300.00	0.00
469 Autres revenus de transferts	1'400.00	0.00	1'400.00	0.00
48 PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENT SPECIAUX	0.00	570'753.31	-570'753.31	397'095.41
480 Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouv.	0.00	146'669.55	-146'669.55	397'095.41
481 Prélèvement sur les financements spéciaux	0.00	424'083.76	-424'083.76	0.00
49 IMPUTATIONS INTERNES	903'717.70	700'705.00	203'012.70	693'291.37
490 Imputations internes	0.00	700'705.00	-700'705.00	693'291.37
491 Imputations internes pour prestations de services	706'118.00	0.00	706'118.00	0.00
492 Imputations internes pour bail à ferme, loyers, frais d'utilisation	113'418.86	0.00	113'418.86	0.00
493 Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	12'335.00	0.00	12'335.00	0.00
494 Imputations internes pour intérêts et charges financières théoriques	71'845.84	0.00	71'845.84	0.00
Excédent de charges (-) / revenus	-269'059.98	-33'333.86	-235'726.12	54'366.33

Ndr: Les lignes en italique correspondent au budget 2025 et comptes 2024 MCH1

BUDGET 2026 - COMPTE D'EXPLOITATION PAR FONCTION, NATURE			
Définition		Budget 2026	
		Charges	Revenus
0	Administration générale	2'335'031.78	533'656.00
01	Législatif et exécutif	321'172.00	0.00
0110	Législatif	44'578.00	0.00
0110.30	Charges de personnel	23'918.00	
0110.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	18'930.00	
0110.39	Imputations internes	1'730.00	
0120	Exécutif	276'594.00	0.00
0120.30	Charges de personnel	265'407.00	
0120.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'500.00	
0120.39	Imputations internes	9'687.00	
02	Service généraux	2'013'859.78	533'656.00
0210	Administration des finances et des contributions	371'891.00	36'246.00
0210.30	Charges de personnel	305'256.00	
0210.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	66'635.00	
0210.42	Taxes et redevances		10'000.00
0210.49	Imputations internes		26'246.00
0220	Administration générale	460'989.28	109'424.00
0220.30	Charges de personnel	367'682.00	
0220.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	87'855.00	
0220.33	Amortissement du patrimoine administratif	2'955.40	
0220.39	Imputations internes	2'496.88	
0220.42	Taxes et redevances		3'100.00
0220.49	Imputations internes		106'324.00
0221	Contrôle des habitants	208'457.00	39'734.00
0221.30	Charges de personnel	190'607.00	
0221.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17'550.00	
0221.34	Charges financières	300.00	
0221.42	Taxes et redevances		33'000.00
0221.49	Imputations internes		6'734.00
0223	Informatique et télécommunication	171'404.49	0.00
0223.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	111'467.00	
0223.33	Amortissement du patrimoine administratif	51'389.43	
0223.39	Imputations internes	8'548.06	
0229	Service généraux, autres	7'290.00	0.00
0229.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	7'290.00	
029	Service généraux	1'503'214.01	353'452.00
02900	Bâtiment administratif	140'528.71	20'640.00
02900.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	74'870.00	
02900.35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	33'733.71	
02900.39	Imputations internes	31'925.00	
02900.44	Revenus financiers		17'600.00
02900.49	Imputations internes		3'040.00

BUDGET 2026 - COMPTE D'EXPLOITATION PAR FONCTION, NATURE

Définition		Budget 2026	
		Charges	Revenus
02901	Bâtiment divers	652'599.30	325'232.00
02901.30	Charges de personnel	613'124.00	
02901.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	24'282.00	
02901.33	Amortissement du patrimoine administratif	2'564.44	
02901.39	Imputations internes	12'628.86	
02901.49	Imputations internes		325'232.00
02902	Terrains agricoles	700.00	2'380.00
02902.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	700.00	
02902.44	Revenus financiers		2'380.00
1	Ordre et sécurité publics, défense	709'386.00	15'048.00
1110	Police et sécurité publique	489'903.00	0.00
1110.36	Charges de transfert	489'903.00	
1500	Service du feu	133'192.00	0.00
1500.36	Charges de transfert	130'079.00	
1500.39	Imputations internes	3'113.00	
16	Défense	86'291.00	15'048.00
1610	Service du feu	8'210.00	5'200.00
1610.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'922.00	
1610.39	Imputations internes	3'288.00	
1610.44	Revenus financiers		5'200.00
1620	Défense civile	78'081.00	9'848.00
1620.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'155.00	
1620.36	Charges de transfert	67'926.00	
1620.44	Revenus financiers		9'848.00
2	Formation	4'817'345.28	1'200'318.33
2120	Degré primaire	2'025'122.00	0.00
2120.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	291'818.00	
2120.36	Charges de transfert	1'733'304.00	
2130	Degré secondaire	744'364.00	54'600.00
2130.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	100'405.00	
2130.36	Charges de transfert	643'959.00	
2130.44	Taxes et redevances		54'600.00
2140	Ecoles de musique	28'414.50	0.00
2140.36	Charges de transfert	28'414.50	
2170	Bâtiments scolaires	666'597.68	671'838.47
2170.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	378'200.00	
2170.33	Amortissement du patrimoine administratif	114'548.47	
2170.35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	103'090.30	
2170.39	Imputations internes	70'758.91	
2170.44	Revenus financiers		24'000.00
2170.45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		114'548.47
2170.46	Revenus de transferts		530'250.00
2170.49	Imputations internes		3'040.00

BUDGET 2026 - COMPTE D'EXPLOITATION PAR FONCTION, NATURE

Définition		Budget 2026	
		Charges	Revenus
2180	Accueil de jour	1'352'847.10	473'879.86
2180.30	Charges de personnel	133'619.00	
2180.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	269'450.00	
2180.35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	35'469.10	
2180.36	Charges de transfert	895'835.00	
2180.39	Imputations internes	18'474.00	
2180.42	Taxes et redevances		258'840.00
2170.44	Revenus financiers		145'920.00
2170.49	Imputations internes		69'119.86
3	Culture, sport et loisirs, église	531'777.79	10'295.00
3210	Bibliothèque et littérature	80'772.47	3'632.00
3210.30	Charges de personnel	37'271.00	
3210.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11'315.00	
3210.39	Imputations internes	32'186.47	
3210.42	Taxes et redevances		3'000.00
3210.49	Imputations internes		632.00
3290	Culture non mentionné ailleurs	150'932.39	0.00
3290.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	59'100.00	
3290.36	Charges de transfert	23'500.00	
3290.39	Imputations internes	68'332.39	
34	Sports et loisirs	221'635.93	4'000.00
3410	Sports	65'975.00	4'000.00
3410.34	Charges financières	20.00	
3290.36	Charges de transfert	65'955.00	
3290.42	Taxes et redevances		4'000.00
3420	Parcs et promenades	155'660.93	0.00
3210.30	Charges de personnel	2'000.00	
3420.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	63'900.00	
3420.33	Amortissement du patrimoine administratif	7'000.00	
3420.39	Imputations internes	82'760.93	
35	Eglises et affaires religieuses	78'437.00	2'663.00
3500	Eglises et affaires religieuses	77'574.00	1'800.00
3500.30	Charges de personnel	5'000.00	
3500.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	18'191.00	
3500.36	Charges de transfert	50'000.00	
3500.39	Imputations internes	4'383.00	
3500.49	Imputations internes		1'800.00
3501	Eglises et affaires religieuses	1'863.00	863.00
3501.39	Imputations internes	863.00	
3501.49	Imputations internes		863.00
4	Lutte contre les maladies, autres	13'365.00	700.00
4320	Lutte contre les maladies, autres	1'000.00	0.00
4320.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	500.00	
4320.36	Charges de transfert	500.00	
4330	Service médical des écoles	12'365.00	700.00
4330.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	12'365.00	
4330.42	Taxes et redevances		700.00

BUDGET 2026 - COMPTE D'EXPLOITATION PAR FONCTION, NATURE

Définition		Budget 2026	
		Charges	Revenus
5	Prévoyance sociale	9'730.00	0.00
5710	Aides, non mentionnées ailleurs	6'730.00	0.00
5710.36	Charges de transfert	6'730.00	
5720	Aide économique	3'000.00	0.00
5720.36	Charges de transfert	3'000.00	
6	Traffic et télécommunications	907'862.56	108'803.00
6150	Routes communales	561'512.56	80'153.00
6150.30	Charges de personnel	233'493.00	
6150.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	234'734.00	
6150.33	Amortissement du patrimoine administratif	12'077.11	
6150.39	Imputations internes	81'208.45	
6150.42	Taxes et redevances		3'000.00
6150.49	Imputations internes		77'153.00
6151	Places de stationnement	10'000.00	300.00
6151.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'000.00	
6151.42	Taxes et redevances		300.00
62	Transports publics régionaux	309'350.00	28'350.00
6290.36	Charges de transfert	309'350.00	
6299	Transports publics, non mentionné ailleurs	27'000.00	28'350.00
6299.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	27'000.00	
6299.42	Taxes et redevances		28'350.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	3'120'604.32	2'668'288.31
71	Approvisionnement en eau	910'801.15	906'801.15
7100	Approvisionnement en eau	906'801.15	906'801.15
7100.30	Charges de personnel	277'171.00	
7100.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	317'328.00	
7100.33	Amortissement du patrimoine administratif	246'538.45	
7100.36	Charges de transfert	19'598.00	
7100.39	Imputations internes	46'165.70	
7100.41	Patentes et concessions		60'000.00
7100.42	Taxes et redevances		526'000.00
7100.45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		233'198.15
7100.49	Imputations internes		87'603.00
7101	Approvisionnement en eau	4'000.00	0.00
7101.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'000.00	
72	Traitements des eaux usées	1'100'884.48	1'100'884.48
7200	Traitements des eaux usées	1'100'884.48	1'100'884.48
7200.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	150'000.00	
7200.33	Amortissement du patrimoine administratif	327'657.33	
7200.36	Charges de transfert	540'200.90	
7200.39	Imputations internes	83'026.25	
7200.42	Taxes et redevances		659'970.00
7200.45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		440'914.48

BUDGET 2026 - COMPTE D'EXPLOITATION PAR FONCTION, NATURE

Définition		Budget 2026	
		Charges	Revenus
73	Gestion des déchets	603'807.68	567'147.68
7300	Gestion des déchets urbains	565'647.68	565'647.68
7300.30	Charges de personnel	3'000.00	
7300.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	316'083.00	
7300.33	Amortissement du patrimoine administratif	10'573.45	
7300.35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	31'948.11	
7300.36	Charges de transfert	93'650.00	
7300.39	Imputations internes	110'393.12	
7300.42	Taxes et redevances		453'850.00
7300.45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		98'497.68
7300.46	Revenus de transferts		9'900.00
7300.49	Imputations internes		3'400.00
7301	Gestion des déchets non urbains	38'160.00	1'500.00
7301.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	35'660.00	
7301.36	Charges de transfert	2'500.00	
7301.42	Taxes et redevances		1'500.00
74	Aménagements	1'000.00	0.00
7101	Corrections de cours d'eau	1'000.00	0.00
7101.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'000.00	
76	Protection de l'air et du climat	39'750.00	2'775.00
7610	Corrections de cours d'eau	39'750.00	2'775.00
7610.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	39'750.00	
7610.46	Revenus de transferts		2'775.00
77	Cimetières, crématoires	23'379.01	700.00
7710	Cimetières, crématoires	23'279.01	0.00
7710.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	12'000.00	
7710.36	Charges de transfert	6'311.01	
7710.39	Imputations internes	4'968.00	
7790	Protection de l'environnement, non mentionné ailleurs	100.00	700.00
7790.39	Imputations internes	100.00	
7790.44	Revenus financiers		700.00
79	Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions	440'982.00	89'980.00
7900	Aménagement du territoire	239'121.00	89'980.00
7900.30	Charges de personnel	4'500.00	
7900.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	145'100.00	
7900.39	Imputations internes	89'521.00	
7900.42	Taxes et redevances		80'000.00
7900.49	Imputations internes		9'980.00
7907	Instances régionales	201'861.00	0.00
7907.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	74'775.00	
7907.36	Charges de transfert	127'086.00	

BUDGET 2026 - COMPTE D'EXPLOITATION PAR FONCTION, NATURE			
Définition		Budget 2026	
		Charges	Revenus
8	Economie alpestre	1'678'044.11	875'890.50
81	Agriculture	312'818.91	54'692.50
8180	Economie alpestre	245'984.35	12'330.00
8180.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	160'435.00	
8180.33	Amortissement du patrimoine administratif	56'007.50	
8180.39	Imputations internes	29'541.85	
8180.44	Revenus financiers		200.00
8180.46	Revenus de transferts		11'250.00
8180.49	Imputations internes		880.00
8181	Bâtiments économie alpestre - Pâturage	66'834.56	42'362.50
8181.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	30'000.00	
8181.39	Imputations internes	36'834.56	
8181.44	Revenus financiers		42'362.50
82	Sylviculture	1'235'705.20	612'983.00
8200	Sylviculture	1'066'179.01	612'983.00
8200.30	Charges de personnel	393'851.00	
8200.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	621'730.00	
8200.33	Amortissement du patrimoine administratif	32'536.53	
8200.39	Imputations internes	18'061.48	
8200.42	Taxes et redevances		396'000.00
8200.46	Revenus de transferts		108'095.00
8200.49	Imputations internes		108'888.00
8201	Sylviculture bâtiment	169'526.19	0.00
8201.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	54'990.00	
8201.33	Amortissement du patrimoine administratif	85'835.38	
8201.35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	23'387.43	
8201.39	Imputations internes	5'313.38	
84	Tourisme	48'000.00	48'000.00
8400	Tourisme	48'000.00	48'000.00
8400.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	100.00	
8400.35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	12'141.00	
8400.36	Charges de transfert	34'200.00	
8400.39	Imputations internes	1'559.00	
8400.42	Taxes et redevances		48'000.00
85	Industrie, artisanat et commerce	0.00	4'215.00
8500	Industrie, artisanat et commerce	0.00	4'215.00
8500.44	Revenus financiers		4'215.00
87	Combustibles et énergie	81'520.00	156'000.00
8730	Energie non électrique	81'520.00	150'000.00
8730.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	73'900.00	
8730.39	Imputations internes	7'620.00	
8730.42	Taxes et redevances		150'000.00
8790	Energie, non mentionnée ailleurs	0.00	6'000.00
8790.42	Taxes et redevances		6'000.00

BUDGET 2026 - COMPTE D'EXPLOITATION PAR FONCTION, NATURE			
Définition		Budget 2026	
		Charges	Revenus
9	Impôts	6'776'553.57	15'217'641.29
91	Impôts	6'516'851.00	13'609'500.00
9100	Economie alpestre	202'800.00	13'609'500.00
9100.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	200'000.00	
9100.34	Charges financières	2'800.00	
9100.40	Revenus fiscaux		13'549'250.00
9100.41	Patentes et concessions		5'250.00
9100.44	Revenus financiers		55'000.00
93	Péréquation financière et compensation de charges	6'385'896.84	1'256'935.45
9300	Péréquation financière et compensation de charges	6'314'051.00	1'256'935.45
9300.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'000.00	
9300.36	Charges de transfert	6'304'051.00	
9300.46	Revenus de transferts		660'845.00
9500	Parts aux recettes, autres	71'845.84	596'090.45
9500.46	Revenus de transferts		596'090.45
96	Administration de la fortune et de la dette	259'702.57	349'805.84
9610	Charges financières	257'702.57	348'005.84
9610.34	Charges financières	71'845.84	
9610.49	Imputations internes		71'845.84
9630	Immeubles du patrimoine financier	187'856.73	277'960.00
9630.31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	500.00	
9630.34	Charges financières	78'706.03	
9630.35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	68'421.29	
9630.39	Imputations internes	38'229.41	
9630.44	Revenus financiers		276'160.00
9630.49	Imputations internes		1'800.00
9690	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	2'000.00	0.00
9690.34	Charges financières	2'000.00	
97	Redistributions	0.00	1'400.00
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	0.00	1'400.00
9710.46	Revenus de transferts		1'400.00
		20'899'700.41	20'630'640.43
EXCEDENT DE CHARGES / REVENUS			269'059.98
TOTAUX		20'875'782.41	20'899'700.41

BUDGET 2026 - AUTOFINANCEMENT VERSUS BUDGET 2025, COMPTES 2024

Description	Budget 2026	Budget 2025- Amendé	Ecart	Comptes 2024
Excédent de produits avant attributions aux financements spéciaux et amortissements:	299'115.93	746'419.97	-447'304.04	3'010'247.65
Autofinancement				
Amortissements obligatoires - Patrimoine administratif	-988'597.71	-903'900.06	-84'697.65	-733'930.85
Amortissements obligatoires - Patrimoine financier	-18'546.04	-17'925.24	-620.80	-18'546.04
Sous-total après amortissements obligatoires	-708'027.82	-175'405.33	-532'622.49	2'257'770.76
Attribution à la réserve promotion touristique - TS	-12'141.00	-4'525.00	-7'616.00	-1'314.68
Attribution à la réserve promotion touristique - Naturando	-	-55.00	55.00	-
Prélèvement à la réserve promotion touristique - Naturando	-	-	-	455.00
Attribution au fond de rénovation Village 22	-33'733.71	-33'733.71	-	-33'733.71
Attribution au fond de rénovation CCE	-23'387.43	-23'387.43	-	-23'387.43
Attribution au fond de rénovation CCS	-103'090.30	-103'090.30	-	-103'090.30
Prélèvement au fond de rénovation CCS	114'548.47	117'508.37	-2'959.90	117'625.04
Attribution au fond de rénovation Auberge	-	-20'000.00	20'000.00	-
Attribution au fond de rénovation Ancienne Poste 8	-22'965.86	-22'965.86	-	-22'965.86
Attribution au fond de rénovation Grange 6	-25'599.38	-25'599.38	-	-25'599.38
Attribution au fond de rénovation Pré-Morlot 1	-19'856.05	-19'856.05	-	-19'856.05
Attribution au fond de rénovation CCM	-35'469.10	-35'469.10	-	-35'469.12
Prélèvement à la réserve JdE / CCM	-	5'992.97	-5'992.97	5'992.97
Prélèvement à la réserve des routes	-	-	-	127'000.00
Attribution à la provision incinération et élimination des ordures	-31'948.11	-	-31'948.11	-
Prélèvement à la provision incinération et élimination des ordures	98'497.68	-	98'497.68	-
Attribution à la provision égouts et épuration	-	-	-	-173'447.19
Prélèvement à la provision égouts et épuration	440'914.48	247'901.61	193'012.87	-
Prélèvement à la réserve des abris PC	-	23'168.20	-23'168.20	94'022.40
Attribution à la provision eaux	-	-	-	-469'897.22
Prélèvement à la provision eaux	233'198.15	176'182.15	57'016.00	-
Prélèvement à la provision pour perte sur débiteurs	-140'000.00	-140'000.00	-	52'000.00
Sous-total après attributions/prélèvements aux diverses réserves/provisions	-269'059.98	-33'333.86	-235'726.12	1'746'105.23
Amortissements supplémentaires	-	-	-	-91'738.90
Attribution à la provision pour amortissements futurs	-	-	-	-1'600'000.00
Excédent de charges (-) / produits (+)	-269'059.98	-33'333.86	-235'726.12	54'366.33

Marge d'autofinancement brute historique (MAB)

		Marge brute	Impôt aléatoires	Marge nette
	2004	1'358'339	598'880	759'459
	2005	1'551'807	1'085'417	466'390
	2006	2006	615'530	-613'524
	2007	2007	845'068	-843'061
	2008	2008	1'390'042	-1'388'034
	2009	2009	1'099'713	-1'097'704
	2010	2010	936'674	-934'664
	2011	2011	1'873'280	-1'871'269
	2012	2012	1'553'172	-1'551'160
	2013	1'666'206	1'670'460	-4'254
	2014	5'200	723'948	-718'748
	2015	70'000	837'291	-767'291
	2016	2'049'629	906'077	1'143'552
	2017	85'000	1'135'902	-1'050'902
	2018	238'280	1'309'655	-1'071'375
	2019	1'410'625	942'040	468'585
	2020	1'752'017	942'040	809'977
	2021	1'001'796	917'120	84'676
	2022	3'149'337	1'637'186	1'512'151
	2023	2'377'936	1'259'374	1'118'562
	2024	3'010'248	1'035'262	1'974'986
Budget	2025	746'420	1'270'400	-523'980
Budget	2026	299'116	1'248'800	-949'684

Impôts aléatoires :

	2026	2025	2024	2023	2022
Droits de mutation	650'000	700'000	389'048	591'455	789'847
Impôts successions et donations	100'000	100'000	44'395	105'500	272'483
Impôts sur les gains immobiliers	498'800	470'400	601'819	562'419	574'857
	1'248'800	1'270'400	1'035'262	1'259'374	1'637'186

BUDGET 2026 - TABLEAU DES EMPRUNTS - COMMUNE

No compte	Prêteurs	Dès le	31.12.2026	31.12.2025	Taux	Echéance	Amort. annuel	Total des Intérêts
2064.04	Canton Grisons	18.10.21	0	3'000'000	0.00%	19.10.26		0.00
2064.02	BJSS - Bank J. Safra Sarasin AG	17.09.20	3'000'000	3'000'000	0.12%	17.09.27		3'600.00
2010.02	Rentes genevoises	25.09.13	875'000	1'000'000	2.20%	26.09.28	125'000	20'518.05
2064.04	VZ Dépotbank AG	22.10.20	2'000'000	2'000'000	0.25%	22.10.29		5'000.00
2064.05	SUVA	09.12.24	2'000'000	2'000'000	0.91%	09.12.30		18'200.00
2064.01	Fonds d'investissements agricoles	27.05.19	28'350	34'650	0.00%	30.06.31	6'300	0.00
	Nouvel emprunt	2026	1'000'000	0	1.00%	2032		10'583.33
	Nouvel emprunt	2026	1'000'000	0	1.00%	2033		4'722.22
	Nouvel emprunt	2026	1'000'000	0	1.00%	2034		777.78
	Renouvellement emprunt ex Postfinance	26.11.25	2'500'000	2'500'000	1.00%	26.11.35		2'361.11
	Renouvellement emprunt ex Cton Grisons	19.10.26	3'000'000	0	1.00%	19.10.36		6'083.33
Total emprunts - Commune			16'403'350	13'534'650	2'868'700		131'300	71'845.83
Taux moyen des emprunts			0.44%	0.48%				

BUDGET 2026 - BUDGET - TABLEAU DES EMPRUNTS - CSI LE BIX

No compte	Prêteurs	Dès le	31.12.2026	31.12.2025	Taux	Echéance	Amort. annuel	Total des Intérêts
2010.01	Swissquote Bank SA	05.06.25	5'000'000	5'000'000	0.30%	05.06.26		15'000.00
2064.00	SUVA	17.09.14	0	2'000'000	1.31%	17.09.26		0.00
	Renouvellement emprunt ex RGE/ALM	10.11.25	4'000'000	4'000'000	1.00%	2026		18'111.11
	Renouvellement emprunt ex RGE/ALM	10.11.25	3'500'000	3'500'000	1.00%	2026		15'847.22
	Renouvellement emprunt ex SUVA	17.09.26	2'000'000	0	1.00%	2026		5'000.00
	Nouvel emprunt	2025	5'000'000	5'000'000	1.00%	2026		35'555.56
	Nouvel emprunt	2025	5'000'000	5'000'000	1.00%	2026		35'555.56
	Nouvel emprunt	2025	5'000'000	5'000'000	1.00%	2026		35'555.56
	Nouvel emprunt	2026	5'000'000	0	1.00%	2026		35'555.56
	Nouvel emprunt	2026	5'000'000	0	1.00%	2026		35'555.56
	Nouvel emprunt	2026	4'500'000	0	1.00%	2026		34'500.00
Total des emprunts - CSI Le Bix			44'000'000	29'500'000				251'236.11
Taux moyen des emprunts CSI Le Bix			0.57%	0.19%				
TOTAL GÉNÉRAL AU BILAN			60'403'350	43'034'650	17'368'700		131'300	323'081.94
Taux moyen des emprunts totaux			0.54%	0.67%				

* Ndr : Ces emprunts couvrent les préavis 01/15, 15/16, 10/18 & 08/24

BUDGET 2026 - TABLEAU D'INTENTION DES INVESTISSEMENTS

Fonction	Titre	Montant
	Bâtiments	3'300'000
21700	00/00 - CCS : Rénovation totale	3'200'000
35000	00/00 - Temple : Etude de rénovation	100'000
34200	Espaces verts	100'000
	00/00 -Arzier/Le Muids - Désaffectation cimetières / Le Muids - Création colombarium	100'000
71000	Service des eaux	320'000
	00/00 - Chemin de la Grange	120'000
	00/00 - Liaison Arzier-St-Cergue	200'000
73001	Déchetterie	50'000
	00/00 - Aménagement portacabine et crue 300 ans	50'000
74000	Correction de cours d'eau	50'000
	00/00 - Renaturation du ruisseau du Bix (post construction collège)	430'000
	00/00 - Renaturation du ruisseau du Bix - Subvention	-380'000
82000	Montagnes - Alpages	1'060'000
	00/00 - Réfection des chemins agricoles et forestiers - Etape 1 Etude et travaux	250'000
	00/00 - Réfection des chemins agricoles et forestiers - Etape 1 Etude et travaux - Subvention	-150'000
	00/00 - Le Vermeilley - Toiture et assainissement intérieur - Travaux	1'700'000
	00/00 - Le Vermeilley - Toiture et assainissement intérieur - Etude et travaux - Subvention	-740'000
Total investissements nets projetés		4'880'000
	10/23 - Chalets - Amélioration strucutrelle - approv eau	97'800
	12/25 - Travaux de réfécution routière selon plan Ertec	250'000
	00/00 - Auberge Communale : Réfection toiture	100'000
Budget 2026 - Investissements totaux		5'327'800